

COMMISSION

Le Parlement accorde son soutien au nouveau Commissaire à l'Emploi

Le 9 février, les eurodéputés ont approuvé à une large majorité la nomination des 26 membres désignés de la Commission européenne, dont le Hongrois Lászlò Andor chargé du portefeuille Emploi, Égalité des chances et Intégration.

L'UE EN BREF

UE: un seul logo pour un trio de présidences



Depuis le 1^{er} janvier, et jusqu'au 30 juin 2010, l'Espagne préside l'Union européenne. Elle inaugure pour son 4^e mandat - l'Espagne a assumé la présidence pour la première fois de janvier à juin 1989, moins de quatre ans après la signature de son accord d'adhésion, le 12 juin 1985 - un logo unique pour le prochain trio de présidences.

Du 1^{er} janvier 2010 au 3 juin 2011, l'Espagne, la Belgique et la Hongrie utiliseront un logo commun, dont les couleurs rappelleront le drapeau de chacun de ces pays durant leur mandat respectif.

<http://www.eu2010.es/fr>

José Manuel Barroso va pouvoir se mettre au travail avec son nouveau collègue de Commissaires européens. Le président a fait de la reprise économique européenne - à travers un programme de 10 ans sur la croissance et l'emploi appelé "Stratégie de l'UE pour 2020" - la priorité de la prochaine Commission.

Les priorités du Hongrois, Lászlò Andor



Lors de son "grand oral" le 13 janvier devant les eurodéputés, le Commissaire désigné à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Intégration a exprimé son intention de "renforcer la dimension sociale de

l'agenda de l'Union européenne" et de défendre "un modèle social européen équitable, durable et participatif". Interrogé sur la Stratégie européenne en santé et sécurité au travail, qui est à mi-parcours, Lászlò Andor a annoncé son souhait "d'accélérer le travail dans ce domaine et de présenter de nouveaux textes législatifs sur un ou deux problèmes dès cette année". Très clair sur une initiative rapide sur le tabagisme, il a laissé entendre que l'autre sujet devrait être celui des troubles musculo-squelettiques. En revanche, pour les autres risques évoqués par les eurodéputés [champs électromagnétiques et nanotech-

nologies], le Commissaire a répondu : "nous avons besoin de temps à défaut d'avoir des informations scientifiques suffisantes".

Variant quelque peu par rapport au discours habituel de la Commission européenne, M. Andor a clairement affirmé, en réponse à la question d'un député conservateur britannique sur l'impact négatif de la législation sociale sur les coûts des entreprises et l'emploi, qu'il "ne considère pas la législation sociale en termes de fardeau pour les entreprises, mais en termes de protection des droits des travailleurs et de leur santé et sécurité".

Le bilan de son prédécesseur, Vladimír Špidla

Outre un certain nombre d'actions concernant d'autres domaines, le bilan "santé et sécurité au travail" de Vladimír Špidla, le Commissaire à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'Égalité des chances sortant, met en avant la nouvelle Stratégie 2007-2012, avec l'objectif de réduire de 25 % le taux d'incidence total, pour 100 000 travailleurs, des accidents du travail au niveau de l'UE-27 d'ici 2012. Il souligne également les accords signés par les partenaires sociaux européens en ce qui concerne l'exposition des travailleurs aux poussières de silice cristalline (2006), la lutte contre l'intimidation, le harcèlement sexuel et la violence physique sur les lieux de travail (2007), l'amélioration des conditions de travail des gens de mer (2008) et la prévention des blessures par piqûres et des infections dans les hôpitaux (2009).